Municipalité de Sainte-Luce

À une session extraordinaire du conseil municipal tenue le 15 décembre 2003 à 21 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire Guy Caron, conseiller Paul-Eugène Gagnon, conseiller Gaston Beauchesne, conseiller Martine Plante, conseillère France St-Laurent, conseillère

Est absent:

Gilles Gagnon, conseiller

Tous formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est présent Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est présente.

- 1° Ouverture de la session
- 2° Ordre du jour
- 3° Période de questions

ORDRE DU JOUR

- 1° Référendum
- 2° Assurance collective / résolution
- 3° Engagement d'un journalier / Emploi Québec
- 4° Rémunération des employés
- 5° OMH de Luceville / budget 2004
- 6° Rue des Bouleaux / prix des terrains pour 2004

- 7° Travaux d'aqueduc, secteur Luceville
- 8° Rosalie, fille de Éric Gagnon et Annie Proulx, rue des Érables
- 9° Corporation de développement touristique, 1 000 \$
- 10° Urbanisme / compte rendu du CCU
- 11° Déboursés de décembre 2003-12-16

791-2003 **Ordre du jour**

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Période de questions

792-2003 **Référendum**

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de fixer la date pour un scrutin référendaire au 15 février 2004 concernant une demande de modification au règlement de zonage dans la zone (6A) et ce après avoir reçu les signatures suffisantes pour la tenue d'un référendum. Cette résolution annule la résolution numéro 718-2003.

Adopté

793-2003 Assurance collective / résolution

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité que les primes des employés soient réparties comme ceci:

2003 L'employé paie en totalité la prime de l'assurance longue durée.

2004 L'employeur assumera 70% de la prime totale et les employés assumeront 30% de la prime incluant l'assurance salaire longue durée.

2005 L'employeur assumera 60% de la prime totale et les employés assumeront 40% de la prime incluant l'assurance longue durée.

Adopté

794-2003 Engagement d'un journalier /Emploi Québec

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'engagement de Monsieur Richard Morin, manœuvre municipal pour la période du 22 décembre 2003 au 3 septembre 2004, et ce, selon les conditions salariales énoncées à son descient 2, 22

dossier 3-33

Adopté

795-2003 Rémunération des employés

Proposé par: Guy Caron

Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'indexer de 2% les salaires des employés municipaux pour l'année 2004, tel que décrit au dossier sous la cote 1331. Les salaires des brigadiers scolaires sont indexées pour l'année 2004 tel que décrit au dossier sous la cote 2931.

Adopté

796-2003 **OMH de Luceville / budget 2004**

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accuse réception des prévisions budgétaires 2004 de l'OMH de Luceville.

Adopté

797-2003 Rue des Bouleaux /Prix pour 2004

Proposé par: Paul-Eugène Gagnon Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'indexer le prix des terrains sur la rue des Bouleaux comme ceci:

2%: bien foncier 2.3%: infrastructures

lots:186-27 et 186-1-1-8 6 879.45 \$ lots:186-29 et 186-1-1-10 6 879.45 \$ lot: 185-2 7 509.25 \$

Adopté

798-2003 Terrains industriels

Proposé par: France St-Laurent

Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de fixer le prix de vente des terrains situés sur le lot 189-5 et une partie du lot 189 à 0.20 \$ du pied carré n'incluant pas les infrastructures d'égout et ce pour l'année 2004. (développement industriel et commercial).

Adopté

799-2003 Travaux d'aqueduc, secteur Luceville / résolution

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'affecter au surplus réservé du secteur Luceville le paiement de 30 682.35 \$ fait au nom des Entreprises Claveau Ltée, concernant des travaux municipaux réalisés dans le cadre du projet "Autoroute 20" - Tronçon Sainte-Luce / Luceville (Route 132/298) (Réf.:

résolution 682-2003 / règlement d'emprunt R-2003-37)

Adopté

800-2003 Rosalie, fille de Éric Gagnon et Annie Proulx, rue des Érables

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 75 \$ dans le compte de Rosalie Gagnon, et ce selon le règlement des naissances en vigueur.

Adopté

801-2003 Corporation de développement touristique / 1 000 \$

Proposé par: Martine Plante Appuyé par: Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de verser un montant de 1 000 \$ représentant la subvention reçue du CLD de la Mitis à la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce, et ce, conditionnel au dépôt du plan d'action 2004.

Adopté

Acc. rec. Accusé réception

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce en date du 10 décembre 2003.

FACTURES À PAYER - DÉCEMBRE 2003

1	Mélanie Thériault - frais de déplacement	56.70 \$
2	Comité consultatif d'urbanisme - réunions	
3	- Bruno Brillant	60.00 \$
4	- Jacques Boucher	90.00 \$
5	- Kathleen Tremblay	30.00 \$
6	- Ghislain Lavoie	90.00 \$
7	Hydro-Québec - éclairage de rues	1 225.17 \$
8	Murielle Plante - goûté	150.00 \$
9	Le Club Papetier - papier/agenda/étiquettes/tab quad.	108.12 \$
10	Kopilab - cartouche imprimante	86.27 \$
11	Transcontinental - feuilles parchemin	39.11 \$

12	Ressources naturelles (mutations)	33.00 \$
13	Produits sanitaires Lépine inc papier à main	28.75 \$
14	Garage Gilles Desrosiers - essence ordinaire	24.00 \$
15	Pièces d'autos Rimouski inc disjoncteur/batterie	160.03 \$
16	Quincaillerie Ste-Luce/Luceville - marteau/tournevis	154.42 \$
17	Rona Le Rénovateur – pentures, boulons	103.29 \$
18	Les Démarreurs & Alternateurs de Rimouski	258.81 \$
19	Wolseley - coude égout pluvial	108.17 \$
20	Les Entreprises Claveau - rue Des Coquillages	10 995.06 \$
21	Groupe Réjean Claveau Ltée - rue des Coquillages	992.53 \$
22	Compagnie Wilfrid Allen Ltée poste de chloration	730.41 \$
23	Jean-Pierre St-Amand inc.	240.02 \$
24	Aréo-feu - godet	22.49 \$
25	Intersport – ballons /soccer-football-basketball	168.95 \$
26	Groupe Sports-inter - lunettes protectrice	151.37 \$
27	Lyne Arbour - cours de bricolage	727.67 \$
28	Delfar - prolongement d'aqueduc rang 2 est	4 831.05 \$
29	M.R.C. de la Mitis - mise à jour	727.60 \$
30	Tourisme Bas St-Laurent - Fêtes du 175e	74.77 \$
31	Georges Baril - remboursement de taxes	159.64 \$

TOTAL: 22 627.40 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER: 22 627.40 \$

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 15 décembre 2003.

Gaétan Ross

Directeur général et secrétaire-trésorier

802-2003 Paiement des comptes

Proposé par: France St-Laurent Appuyé par: Gaston Beauchesne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétairetrésorier à effectuer le paiement des comptes dus au 15 décembre 2003.

Adopté

Période de questions

803-2003 Levée d'assemblée

Proposé par Gaston Beauchesne et résolu à l'unanimité qu'à 21h30 la session soit levée.

Adopté

Maire Directeur général et secrétaire-trésorier